

Un certificat au service de : la formation, l'emploi, l'évolution professionnelle et la compétitivité.

Vous n'avez pas de diplôme mais vous avez des connaissances de base ? Vous avez de l'expérience et vous savez travailler ? Vous avez envie d'aller plus loin ? Le Certificat CléA est fait pour vous. Le certificat CléA est l'expression concrète et opérationnelle du « Socle de connaissances et de compétences professionnelles » tel que défini par le décret du 13 février 2015.

LES 7 COMPÉTENCES

Pour obtenir le certificat CléA vos connaissances et compétences sont évaluées dans 7 domaines. Ce n'est pas un examen. Il n'y a pas de classement, ni d'échec : il s'agit simplement de trouver vos points forts et identifier vos besoins en formation.

- > S'exprimer en français
- > Calculer, raisonner
- > Utiliser un ordinateur
- > Respecter les règles et travailler en équipe
- > Travailler seul et prendre des initiatives
- > Avoir l'envie d'apprendre
- > Maîtriser les règles de base : hygiène, sécurité, environnement





A QUOI SERT LE CERTIFICAT CLÉA

Le dispositif CléA, vous permet d'obtenir une certification reconnue dans tous les secteurs d'activité, dans toutes les régions pour valoriser vos connaissances et faire valoir vos compétences dans les 7 domaines.

- > Lorsque vous répondez à une offre d'emploi, CléA peut faire la différence,
- > Durant un entretien d'embauche, CléA vous donne plus d'assurance,
- > CléA offre plus de choix pour trouver un emploi dans des entreprises variées,
- > CléA vous permet d'aller plus loin, c'est une porte d'entrée pour suivre d'autres formations,
- > CléA contribue à votre évolution professionnelle,
- > Avec CléA, vous serez plus efficace sur votre poste de travail.



LE PRESCRIPTEUR VOUS ORIENTE VERS UNE **ÉVALUATION DE VOS COMPÉTENCES**













À L'ISSUE DE L'ÉVALUATION



Si non validation des 7 domaines de compétences



Tous les domaines sont validés





Parcours de formation individualisé





Evaluation des compétences acquises en formation





DANS LES 2 CAS: UNE CERTIFICATION OFFICIELLE





PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné:

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)

Possibilité d'aménagement des modalités d'examen



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap:

Accueil adapté

Circulation facilitée

Plan d'accessibilité affiché sur site



La cible prioritaire

Le certificat CléA s'adresse principalement à des personnes sans formation initiale, ou de niveau CAP, BAC PRO, ou de niveau supérieur obtenu à l'étranger, ayant besoin de valoriser leurs compétences acquises tout au long de leur vie. Cette certification permet de mettre en avant la maîtrise des savoirs fondamentaux dans les 7 domaines de compétences.

Public: Salarié et demandeur d'emploi



FINANCEMENTS POSSIBLES

Le certificat CléA peut être financé via plusieurs financements de la formation professionnelle :

Votre Compte Personnel de Formation (CPF)

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur)

Le Plan d'Investissement dans les Compétences (France Travail)

L'Aide de votre Conseil régional

L'AGEFIPH

En autofinancement

Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur)

Pour tous renseignements ou demande de devis, contactez notre plateforme d'informations :



candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr